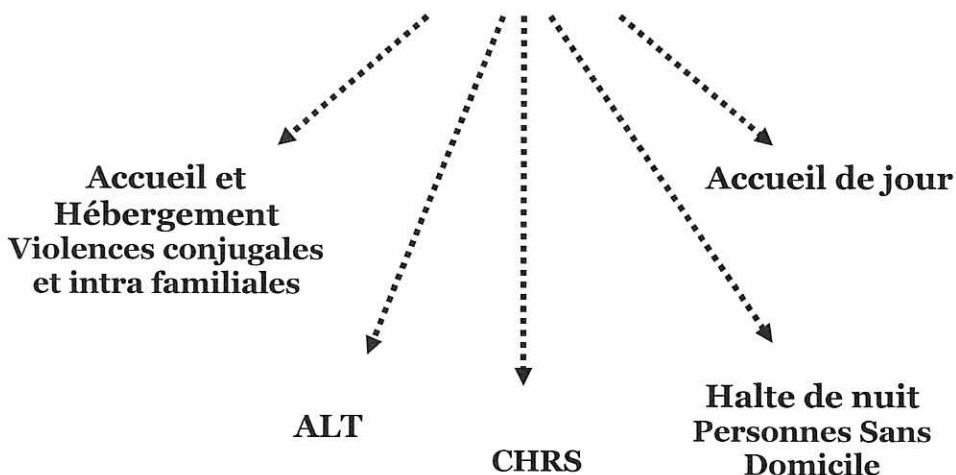




TREMPLIN 17

Pôle Social

Saint Jean d'Angély



3 rue de Dampierre
17400 Saint- Jean d'Angély
Tél 05 46 24 07 35
Fax 05 46 33 90 64
Halte de nuit Tél 05 46 24 69 89
@tremplin17-stjean@orange.fr

Accueil d'urgence Personnes Victimes de Violences

Pour quel public ?

- Toute personne victime de violences conjugales

Comment venir ?

- En contactant directement Tremplin 17, ou par l'intermédiaire d'un tiers (gendarmerie, CIAS, hôpital, assistante sociale...).

Comment ça fonctionne ?

- Nous pouvons accueillir les victimes et les auteurs de violences, avec ou sans hébergement. Nous proposons un accompagnement adapté, avec des professionnels formés à cette problématique. Les personnes sont hébergées pour 3 à 6 nuits dans un logement situé dans les locaux de l'accueil d'urgence (présence d'un veilleur).
- Un accompagnement, sous forme d'un entretien quotidien, aide les personnes accueillies à réfléchir aux raisons qui les ont amenées à se retrouver dans cette situation, et à trouver une solution durable.

La halte de nuit

Qu'est-ce que la halte de nuit ?

- Un lieu d'hébergement, de repos et de sécurité, pouvant accueillir 6 personnes, en chambres individuelles.

Pour quel public ?

- Pour toute personne se trouvant à la rue, quelle qu'en soit la raison (de 1 à 6 nuits par mois en accueil d'urgence à plusieurs semaines en hébergement de continuité)

Comment venir ?

- En téléphonant au 115
- En se présentant ou en téléphonant à l'accueil de jour
- En allant directement à la halte à 18h le soir

Comment ça fonctionne ?

- Un veilleur reçoit le public et reste présent la nuit
- Un repas est servi le soir et un petit-déjeuner le matin
- Deux intervenants sociaux assurent, en journée, le suivi des personnes qui le souhaitent.
- Les chiens et autres animaux sont admis en boxes séparés.

Quand ?

- La halte est ouverte de 18h le soir à 8h45 le lendemain matin en semaine et de 16h à 10h le lendemain matin le week-end.

Accueil en Logement Temporaire

Qu'est-ce que l'accueil en logement temporaire ?

- Un service qui propose un logement meublé, pour 6 mois renouvelable une fois, à des familles qui sont en capacité financière d'accéder à un logement autonome mais qui sont temporairement sans domicile.

Pour quel public ?

- Toute personne ou famille en difficulté qui se trouve sans logement et nécessite un accueil temporaire.

Comment venir ?

- Prendre contact avec Tremplin 17 et déposer une demande d'hébergement par écrit, puis se présenter à l'entretien initial proposé.

Comment ça fonctionne ?

- Les personnes hébergées bénéficient d'un accompagnement individualisé. Une participation financière de 10% des ressources est demandée ainsi qu'une caution.

Le CHRS

Qu'est-ce que le CHRS ?

- Une structure qui propose un hébergement meublé à des personnes seules ou des familles sans solution de logement, en situation de rupture, pour une durée de 6 mois, éventuellement renouvelable une fois.

Pour quel public ?

- Toute personne de 18 à 60 ans qui en fait la demande, et qui ne relève pas de structures spécialisées (CHS, ESAT ..)

Comment venir ?

- Prendre contact avec Tremplin 17 et déposer une demande d'hébergement par écrit
- Se présenter à l'entretien initial proposé par Tremplin 17

Comment ça fonctionne ?

- Les personnes hébergées bénéficient d'un accompagnement individualisé
- Les logements proposés sont indépendants, une participation financière s'élevant à 10% des ressources est demandée, ainsi qu'une caution.

L'accueil de jour

Qu'est-ce que l'accueil de jour ?

- Un lieu d'accueil, ouvert à tous, dans l'anonymat
- Une grande salle collective, accès à internet et au téléphone,
- Une douche, des toilettes, machine à laver, sèche-linge (avec l'association Aide et Soutien)
- Des boissons sans alcool sont proposées.

Pour quel public ?

- Toute personne ayant besoin des services proposés

Comment ça fonctionne ?

- L'accueil est assuré par une équipe de salariés et de bénévoles
- Un accompagnateur social est disponible dans l'espace collectif et reçoit les personnes qui le souhaitent en entretien individuel.

Quand ?

- Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h30.

LE TREMPLIN 17

Une association Loi 1901, qui gère des établissements et des services

Pôle Social

◆ *Les objectifs*

Héberger et/ou accueillir des personnes sans solution de logement en proposant des lieux de repos et de sécurité, et assurer un accompagnement individualisé.

◆ *L'éthique*

Des professionnels accueillent les personnes dans leur dignité intrinsèque, avec un esprit d'ouverture, de bienveillance et de respect. Celles-ci, responsables de leur devenir, (étaient), sont et restent libres de leurs choix.

Royan

-CHRS

-ASLL

(Accompagnement Social lié au logement)

-Accueil d'urgence

-Accueil en stabilisation

-Maison Relais

Saintes

-CHRS

-Pôle d'accueil d'urgence

(accueil de jour, halte de nuit, hébergement à l'hôtel)

St Jean d'Angély

- Accueil de jour

- Halte de nuit

- ALT

- Hébergement en urgence

- CHRS Insertion